
POLITIQUE *culturelle*

VILLE DE NORMANDIN

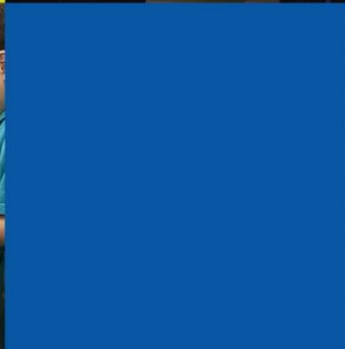
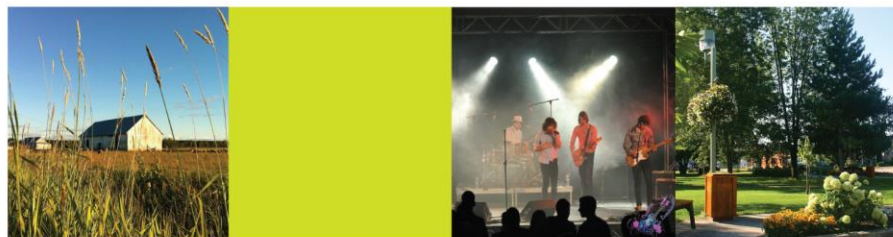


TABLE DES MATIÈRES

Mot du Maire.....	3
Introduction.....	4
Portrait de Normandin.....	5
Armoiries.....	6
Description du logo.....	8
Mission.....	9
LEXIQUE.....	10
Politique culturelle	
Organigramme.....	12
Axe 1	
Identifier la présence culturelle dans tous les milieux.....	13
Axe 2	
Soutenir le développement culturel.....	14
Axe 3	
Favoriser le partenariat avec et entre les organismes et la collaboration du milieu.....	15
Axe 4	
Conserver et valoriser le patrimoine.....	16
Conclusion.....	17
Annexes.....	18



MOT DU MAIRE

Chers citoyens,

De par son passé, Normandin a grandi grâce à sa culture et son patrimoine qui ont fait la fierté de nos pionniers. Pour une ville, telle que Normandin, il est très important, pour son développement et son identité, de conserver et transférer aux générations futures tout son bagage culturel. Il faut aussi garantir et s'assurer que le patrimoine bâti de notre ville soit conservé et valorisé. En effet, après plus de 135 ans d'existence, Normandin a cumulé de belles réalisations culturelles et patrimoniales.



Pendant l'hiver 2013-2014, lors de nos consultations relatives à notre réforme des loisirs et de la culture, beaucoup de gens nous ont fait part de leur préoccupation quant à la sauvegarde de notre patrimoine bâti. Un des outils essentiels, pour s'assurer de la sauvegarde de ce patrimoine, est l'élaboration d'une politique culturelle et patrimoniale qui nous ressemble.

Je suis fier de vous présenter cette nouvelle politique culturelle et patrimoniale, issue de votre réflexion. Cette politique garantit à nos générations futures le transfert de tout ce magnifique patrimoine. Normandin s'est bâti sur des bases culturelles solides qui aujourd'hui reflètent la fierté des gens. Les traces du passé sont garantes de l'avenir. Il est donc important pour nous de mettre en place une politique qui protège tout ce beau legs de nos ancêtres. Comme notre devise est "un héritage noble et fier", il est important de protéger cet héritage.

En terminant, j'aimerais me joindre à mon conseil de ville afin de remercier tous les gens qui ont travaillé de près ou de loin à l'élaboration de cette politique. J'espère qu'elle servira de guide à tous ceux qui auront à cœur le soutien de notre belle culture et de notre magnifique patrimoine.

Votre maire
Mario Fortin

PRODUCTION

Ont collaboré à l'élaboration de cette politique culturelle les membres du Comité consultatif en loisirs, sports et culture suivants :

- | | |
|--|----------------------------|
| -Francois Potvin, Conseiller municipal | -Michelle Simard, Citoyen |
| -Caroline Lessard, Tourisme | -Alexia Bergeron, Jeunes |
| -Annie Marcil, Culture | -Sabrina Fortin, Famille |
| -Daniel Painchaud, Sport | -Jacqueline Turgeon, Aînés |
| -Blanche-Yvonne Potvin, Scolaire | |

Ont travaillé à la rédaction de la politique culturelle :

- Bruno Forget, Technicien doc
- Katy Paradis, Resp.volet culturel
- Éric Bhérer, Dir.loisirs



POLITIQUE *culturelle*

INTRODUCTION

Cette politique culturelle sera un outil de promotion majeur qui devra aider les créateurs et les initiateurs de projets, supporter les projets existants ainsi que répondre aux intérêts culturels actuels et futurs des citoyens.

La culture, c'est l'ensemble des structures sociales et des manifestations artistiques, sportives, religieuses, historiques ou autres qui permettent le développement d'une personne ou d'une collectivité, de ses coutumes, de son mode de vie, de ses valeurs et croyances, de ses habilités et son intégration au milieu. Avec cette compréhension de la culture, il était essentiel de se doter d'une politique, reflet de notre situation et de nos aspirations.

L'équipe de travail a consulté des gens et des organisations dans toutes les sphères d'activités de notre milieu afin d'avoir un portrait de l'offre actuellement disponible le plus réaliste possible. Également de poser des questions qui allaient permettre d'avoir une vision réelle de notre culture.

Les objectifs principaux de cette politique est de faciliter la communication et l'échange entre les différents organismes, d'avoir des personnes-ressources pour aider à réaliser leurs projets, identifier la présence culturelle, soutenir le développement culturel, favoriser les partenariats et voir à valoriser le patrimoine.

Cet ouvrage se veut la politique culturelle de Normandin, il est de l'essor de chacun de nous de se l'approprier, de la faire vivre et surtout, de la faire évoluer selon le développement de notre collectivité.



PORTRAIT DE NORMANDIN

Normandin un héritage fier et noble

Le nom Normandin fait référence à Joseph-Laurent Normandin, arpenteur qui a eu le mandat de délimiter les limites des Terres du domaine du Roy sous l'ordonnance de Monseigneur l'Intendant en 1732. Celui-ci s'arrêta sur les rives de la Chute à l'Ours avant de reprendre son chemin et son travail.

L'histoire de la municipalité remonte à [1878](#) avec l'arrivée des premiers colons. Normandin élisait, en 1890, son premier maire soit M. [Alphonse Laliberté](#). En [1926](#), le village était érigé en [municipalité](#) distincte du canton et c'est le notaire Joseph Sylvio Narcisse (J.S.N.) Turcotte qui occupa la fonction de premier magistrat.



**J.-S.-N.
Turcotte**

Mentionnons qu'en 2015, un hommage spécial fut rendu à M. Jean-Joseph Turcotte, fils de J.S.N. La Ville de Normandin a reconnu, à M. Jean-Joseph Turcotte, notaire de profession pendant 42 ans, l'intégralité de son œuvre et ses années d'implications au sein de notre communauté normandinoise.

La ville de Normandin a été créée en [mars 1979](#) à la suite de la fusion de la municipalité du Village de Normandin avec celle du Canton de Normandin. La première élection a été tenue en [novembre 1979](#) et M. Ange-Aimé Thibeault remporta celle-ci devenant maire de la nouvelle ville de Normandin. Depuis, madame Yvette Nadeau, messieurs André Bussière, Réjean Boivin, Lucien Guillemette et Mario Fortin ont été élus à cette fonction.



Alphonse Laliberté

Avec une population de 3 145 personnes, cette municipalité est un centre important pour ses secteurs économiques qui sont l'agriculture, la forêt, les industries/commerces et les services offerts à sa population ainsi qu'aux municipalités environnantes. En lien avec ces secteurs d'activités, Normandin se voit développer des services et infrastructures au fil du temps comme : l'hôtel de ville, l'aréna, la bibliothèque municipale, le garage municipal, la caserne d'incendie et salle communautaire (ancien hôtel de ville).

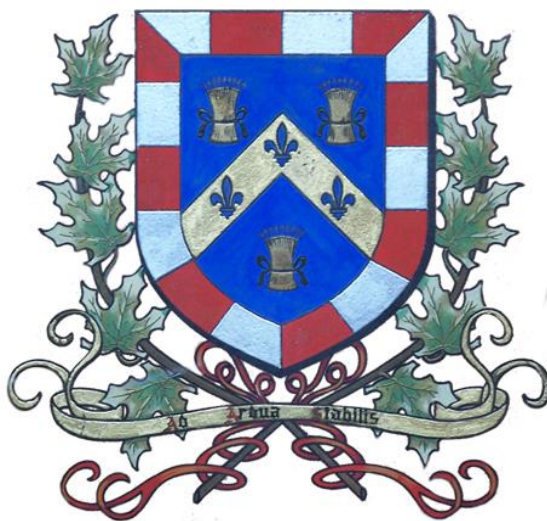
Des écoles sont construites afin de répondre aux besoins de nos jeunes d'ici et du secteur GEANT (Girardville, St-Edmond-les-Plaines, Albanel, Normandin, St-Thomas). Des installations s'implantent également selon les besoins de l'économie et du savoir comme la Ferme expérimentale (seule dans notre région) et la Pépinière [Forestière](#) de Normandin (Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec). Également des commerces et industries se démarquent par leur visibilité et leur chiffre d'affaires tant aux niveaux local, provincial qu'international.

La population de Normandin a su travailler avec force, ténacité et rigueur ce qui a entraîné nombreuses innovations et réussites. L'arrivée de la première télévision communautaire au Québec, les événements d'été (Festival Dédé Fortin, Classique de volleyball, QUAD, Festival du Miel, Normandin Terre en Fête, Les 3 Jours de la CAO) et d'hiver (carnaval) en plus des activités thématiques. Les Normandinois et Normandinoises ont aussi à cœur le bien-être d'autrui, la vie sociale et son développement. C'est pour ces raisons que plusieurs organisations existent dans différentes sphères importantes de la municipalité.



POLITIQUE *culturelle*

DESCRIPTON DES ARMOIRIES



D'azur au chevron d'or chargé de trois fleurs de lys du premier, accompagné de trois gerbes du deuxième, à une bordure componée d'argent et de gueules.

Ornements extérieurs :

Le tout soutenu par deux branches d'érable de sinople, feuillées de même, tigées et boutonnées d'or, croisées en pointe en sautoir et liées d'un ruban de gueules, retenant un listel de parchemin d'or chargé de la devise en lettres gothiques : «Ad Ardua Stabilis».

Explication :

Le chevron, figure héraldique de premier ordre.

Les trois fleurs de lys, origines françaises des premiers pionniers canadiens-français venus à Normandin. Elles rappellent également Joseph-Laurent Normandin, arpenteur canadien-français qui a topographié le lac Saint-Jean, en 1733.



Les gerbes de blé représentent Normandin comme centre agricole du Lac-Saint-Jean.

Les feuilles d'érable placent Normandin au Canada, car celles-ci sont l'emblème officiel du Canada.

La devise «Ad Ardua Stabilis», en français «constant dans le travail ardu», inspire la population de Normandin de continuer le travail dur de ses ancêtres et de rester constant dans toutes entreprises dans sa vie quotidienne ainsi que dans ses devoirs envers Dieu.

Signification des couleurs héraldiques :

Métaux :	Or et argent :	Dignité
Émaux :	Gueules (rouge) :	Force
	Azur (bleu) :	Pureté, espace
	Sinople (vert) :	Espérance
	Sable (noir) :	Simplicité honorable



POLITIQUE *culturelle*

DESCRIPTION DU LOGO



VILLE DE NORMANDIN

Cette partie du logo représente un arbre, c'est-à-dire la valorisation de l'environnement et de la nature prônée par la municipalité de Normandin.



VILLE DE NORMANDIN

Par cette fleur, Normandin met l'accent sur le site touristique " les Grands Jardins " et souligne son attachement à la nature.



VILLE DE NORMANDIN

Cette partie du logo représente une gerbe de blé symbolisant, bien sûr, une agriculture plus que jamais indissociable à la municipalité et faisant ressortir l'attachement aux pionniers.



VILLE DE NORMANDIN

Ce signe évoquant la première lettre du nom Normandin peut, une fois inversé, former le " V " du mot " ville "; de plus, l'intérieur du " N " fait allusion à la plaine de Normandin et à l'immensité des champs en culture. Le courant bleu évoque le parcours de l'Ashuapmouchouan qui borde Normandin dans sa partie sud.



VILLE DE NORMANDIN

Cet homme, une gerbe de blé à la bouche, représente la qualité de vie des gens de la municipalité.



VILLE DE NORMANDIN

Cette figure rappelle le Lac Saint-Jean et l'embranchement auquel se rattache la ville de Normandin.



VILLE DE NORMANDIN

Ce cœur reproduit la chaleur et l'attachement à la ville, propres aux habitants de Normandin.



VILLE DE NORMANDIN

Les couleurs utilisées dans la confection du logo sont le vert et le bleu-violet. Le vert représente, la verdure, la nature, l'espoir, les vacances et le repos. Quant au bleu-violet, il est directement relié aux grands espaces tels que l'eau et le ciel, tout en étant un signe de pureté et de propreté.



VILLE DE NORMANDIN



MISSION

La Ville de Normandin affirme que la culture est l'âme d'une collectivité. Elle demeure un atout pour le développement des individus, le reflet de la qualité de vie et un facteur économique à considérer.

Cette politique a pour mission première d'assurer un leadership dans le domaine de la culture.

De mettre en évidence des réalisations effectuées par les citoyens, les organismes et les employés municipaux afin de créer un sentiment d'appartenance et de fierté.

De jouer un rôle d'intermédiaire entre les différents intervenants, les créateurs et sa population.

De permettre aux gens d'avoir accès à la culture dans toutes les sphères de leur vie.

De faciliter la connaissance de son histoire et de son patrimoine par différents initiatives et projets rassembleurs et identitaires.

De permettre l'évolution de la culture à travers les années afin de combler les valeurs et les intérêts personnels et collectifs.



POLITIQUE *culturelle*

LEXIQUE

Ensemble des structures sociales et des manifestations artistiques, sportives, religieuses, historiques ou autres qui permettent le développement d'une personne ou d'une collectivité, de ses coutumes, de son mode de vie, de ses valeurs et croyances, de ses habilités et son intégration au milieu.

Axe d'intervention :

Ligne directrice qui représente la pensée et l'orientation à préconiser afin d'arriver à la réalisation d'un projet, un plan en lien avec une action d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité.

Développement culturel :

Toute initiative qui a pour objectif la réalisation personnelle ou collective dans toutes les sphères d'intervention.

Milieu :

Ensemble des organismes, partenaires et des individus présents sur le territoire Normandin.

Organisme :

Groupe de personnes qui partagent des intérêts communs dans des domaines tels : les arts, les sports, la religion, l'histoire, la vie communautaire, le bien-être d'autrui ou autres.

Patrimoine :

Ensemble des éléments matériels et immatériels chargés de signification pour notre collectivité et transmis de génération en génération. Il se présente sous différentes formes (archéologique, architectural, archiviste, artistique, ethnologique, industriel, religieux, résidentiel, sportif, territoires protégés).



Politique culturelle

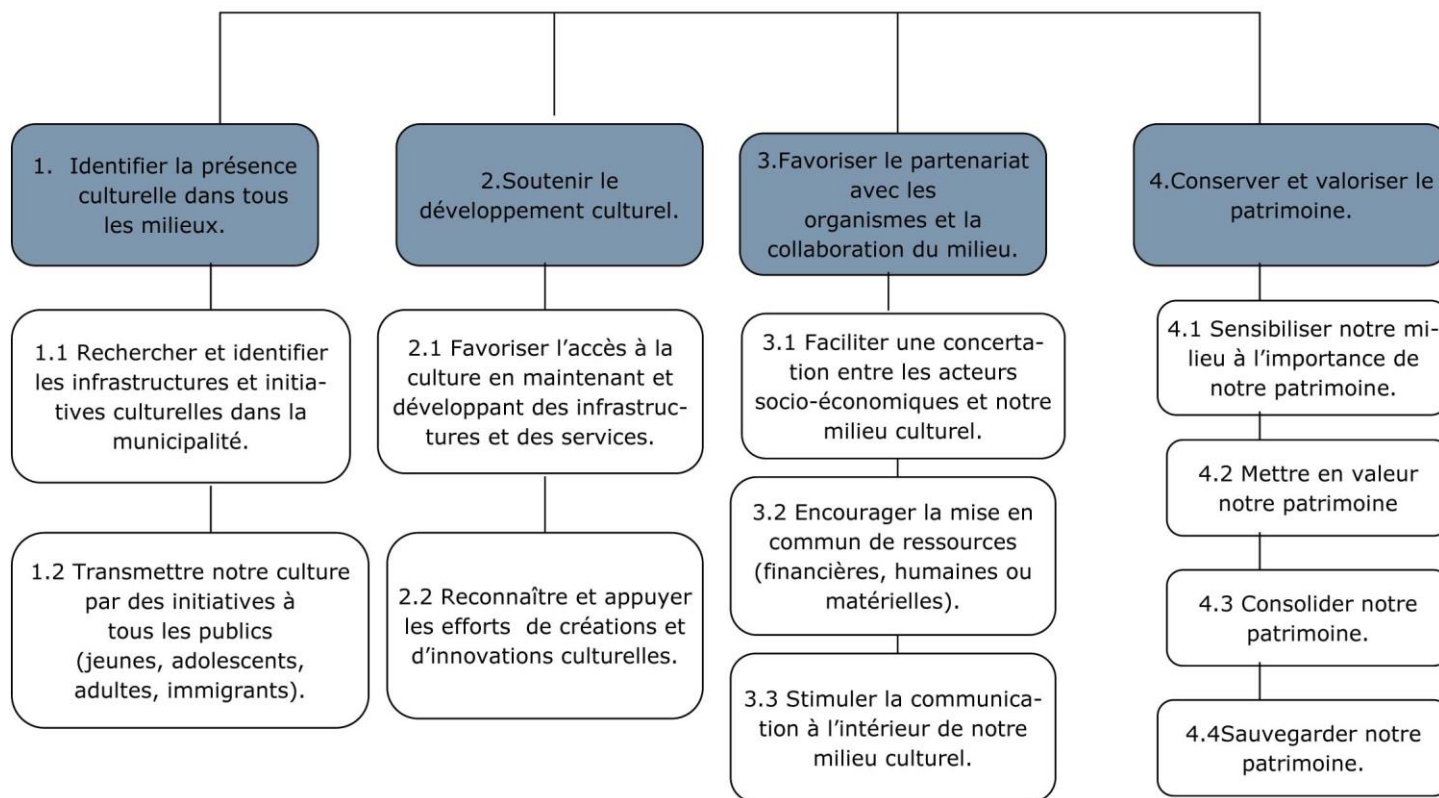
Ville de Normandin

Organigramme

Axes et orientations

Ville de Normandin POLITIQUE CULTURELLE 2015

Axes et orientations



AXE 1

Identifier la présence culturelle dans tous les milieux

La Ville de Normandin reconnaît ici qu'il est primordial de bien connaître notre patrimoine culturel et de savoir identifier sa présence dans tous les milieux. Cette connaissance permettra à notre municipalité de se créer sa propre identité culturelle et de la transmettre aux générations présentes et futures.

Orientations :

1.1 Rechercher et identifier les infrastructures et initiatives culturelles dans la municipalité.

Dans un premier temps, un travail de recherche et d'identification de tout ce qui touche de près ou de loin à la culture normandinoise sera mis de l'avant (infrastructures, activités, documents, témoignages, etc.). Les informations ainsi récoltées seront archivées afin de les conserver précieusement.

1.2 Transmettre notre culture par des initiatives à tous les publics (jeunes, adolescents, adultes, immigrants).

Des moyens de seront mis en œuvre afin de rejoindre toutes les tranches de la population, en vue de leur faire connaître notre patrimoine culturel.



POLITIQUE *culturelle*

AXE 2

Soutenir le développement culturel

La Ville de Normandin a le désir de favoriser l'accès à la culture pour tous. Pour ce faire, le maintien et le développement des infrastructures et services culturels de qualité, le tout en respectant les moyens financiers de la municipalité et de nos citoyens sera une priorité. De plus, un soutien sera donné aux initiatives de création et d'innovation culturelles.

Orientations :

2.1 Favoriser l'accès à la culture en maintenant et développant des infrastructures et des services.

Un travail d'évaluation des infrastructures permettant l'organisation d'activités ou d'événements ayant trait à la culture sera fait afin d'en assurer le maintien à long terme. Une planification du développement de nouvelles infrastructures selon les moyens de la municipalité sera produite. Une priorisation des projets réalisables et qui respectent la vision municipale en termes de culture, sera établie. Une analyse des services offerts par la municipalité, en matière de culture, sera mise de l'avant, afin d'en évaluer la qualité et les possibilités de développement.

2.2 Reconnaître et appuyer les efforts de création et d'innovation culturels

Nous mettrons en place des moyens qui auront pour but de souligner et de faire connaître à nos citoyens les initiatives culturelles novatrices. De plus, selon ses possibilités, la municipalité soutiendra les projets culturels rassembleurs (locaux, matériel, main d'œuvre, etc.).



AXE 3

Favoriser le partenariat avec et entre les organismes et favoriser la collaboration du milieu

Plusieurs organismes œuvrant dans notre collectivité font partie de notre patrimoine culturel, de par leur historique propre, ainsi que des activités dont ils ont toujours la charge. Ceux-ci ont acquis au fil des ans de nombreux équipements et de l'expertise dont chacun pourrait profiter. La Ville de Normandin veut ici instaurer des moyens qui favoriseront la collaboration entre les différentes organisations de notre milieu.

Orientations :

3.1 Faciliter une concertation entre les acteurs socio-économiques et notre milieu culturel.

Ici, la Ville de Normandin désire mettre en place des moyens qui permettront de faciliter la communication entre nos organismes et intervenants culturels et le milieu des affaires. Nos commerces et entreprises se doivent de bien cerner les besoins que nous avons au niveau culturel et ainsi identifier de quelle façon ils peuvent apporter leurs appuis.

3.2 Encourager la mise en commun de ressources (financières, humaines ou matérielles).

Au fil des ans, les organismes de notre municipalité se sont dotés de matériel leur permettant de réaliser leurs différentes activités. Ils ont aussi développé de l'expertise dans différents domaines. Des actions seront prises afin de répertorier ses ressources matérielles et humaines, en vue d'en informer les intervenants du milieu culturel.

3.3 Stimuler la communication à l'intérieur de notre

La municipalité, par sa connaissance des particularités de chaque intervenant culturel, initiera la communication entre ceux ou un partenariat pourrait être favorablement créé.



POLITIQUE *culturelle*

AXE 4

Conserver et valoriser le patrimoine

La Ville de Normandin possède un riche patrimoine culturel, que ce soit des infrastructures ou des événements qui sont toujours en place aujourd'hui que ceux faisant partie de notre passé. La municipalité a le désir de consolider, sauvegarder et mettre en valeur notre patrimoine par des actions concrètes. De plus, la communauté sera sensibilisée sur l'importance de la protection de notre patrimoine.

Orientations :

4.1 Sensibiliser notre milieu à l'importance de notre patrimoine.

Mettre de l'avant des moyens efficaces afin d'informer notre population du pourquoi de l'importance de la sauvegarde de notre patrimoine. Apporter la population à s'identifier à notre patrimoine culturel.

4.2 Mettre en valeur notre patrimoine

La municipalité veut ici prendre des actions qui permettront la mise en valeur de notre patrimoine culturel. Par le fait même, il sera plus facile de faire connaître celui-ci aux Normandinois et aux touristes.

4.3 Consolider notre patrimoine.

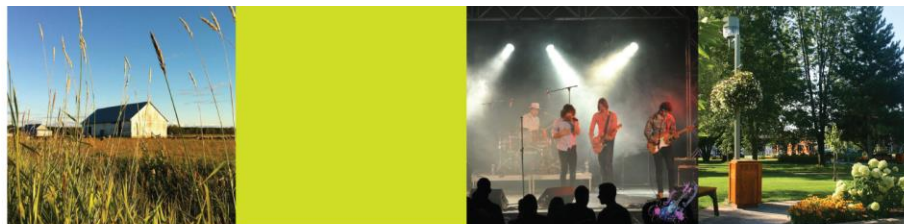
Renforcer les mesures de protection et simplifier certains processus en vue de mieux assurer la conservation et la transmission des témoins de notre passé, que ceux-ci soient matériels ou immatériels. Chercher à tenir compte de biens intangibles et néanmoins précieux comme les événements, les lieux et les personnages historiques, le patrimoine immatériel et les paysages culturels patrimoniaux.

4.4 Sauvegarder notre patrimoine.

Identifier les différents moyens qui pourront être mis de l'avant afin de conserver notre patrimoine (programme de rénovation ou de restauration, archivage, etc.).

Cet axe et ces orientations ont pour objectifs de mettre en lumière notre patrimoine sous toutes ses formes. Permettre aux gens de connaître notre histoire, de pouvoir s'y identifier et de la valoriser à tous les niveaux (commercial, historique, social, touristique).

Offrir des alternatives pour la conservation, promotion, restauration du patrimoine.



CONCLUSION

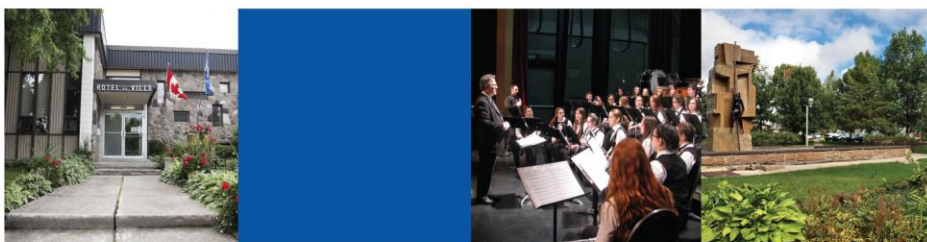
L'adoption de cette politique pour la municipalité de Normandin constitue un nouveau départ en matière culturelle.

Elle servira au conseil municipal et à ses différents partenaires afin de soutenir adéquatement les services, les infrastructures et le patrimoine qui sont si chers aux gens de la localité.

La municipalité est déterminée à faire vivre et évoluer cette politique, et assurer le développement et le maintien de la culture normandinoise. De plus, elle souhaite que les projets et réalisations deviennent des attributs qui porteront la marque de Normandin : des actions nobles et fières!

REMERCIEMENTS

Le Comité consultatif en loisirs, sports et culture tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette politique. Sans les commentaires, les idées et les suggestions, cette politique n'aurait pas été le résultat obtenu.



POLITIQUE *culturelle*

Politique culturelle

Ville de Normandin

ANNEXES

Bibliographie

Saint-Cyrille de Normandin 1878-1949 notes historiques

Ville de Normandin. Centenaire de Normandin. Normandin, 1978, 197 pages.

Ville de Normandin. Normandin se raconte : 1878-2006. Éditeur Ville de Normandin, 2006, 481 pages.

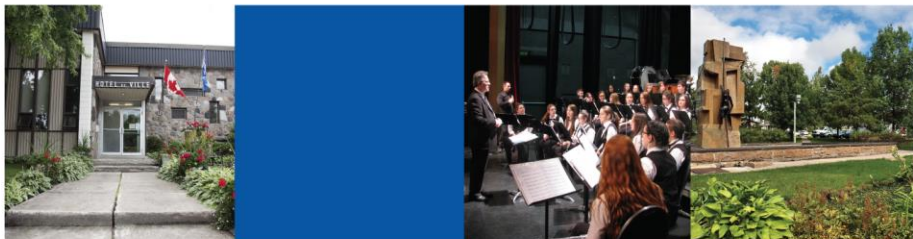
Webographie :

www.ville.normandin.qc.ca

www.uqac.ca/grh/wp-content/uploads/2012/07/journal-normandin1.pdf

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Normandin_\(Qu%C3%A9bec\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Normandin_(Qu%C3%A9bec))

www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/normandin/



POLITIQUE *culturelle*

REFLET CULTUREL

LIEUX DE DIFFUSION CULTURELLE

- Bibliothèque municipale
- Auditorium de la polyvalente
- Centre sportif/Maison des jeunes
- Parc du Centenaire
- Salle Louis-Ovide-Bouchard (Chute à l'ours)
- Centre communautaire
- Salle Léopold-Fleury (Chute à l'ours)
- Jardins de Normandin
- Hôtel de ville
- Commerces de la municipalité
- Église et le sous-sol
- École Sainte-Marie (classes ou gymnase)
- Polyvalente de Normandin
- Rues et terrains de la municipalité
- Organismes locaux

BÂTIMENTS À VALEUR HISTORIQUE

- Presbytère / Église
- Fromagerie de Normandin
- Meunerie
- Ferme expérimentale
- Magasin général
- C.L.S.C. / Cinéma Le Foyer
- Ancienne hôtel de ville (salle communautaire)
- Centre plein vie
- Ancienne partie du Carré Nérée

LIEUX HISTORIQUES (Ajout des monuments)

- Parc du Centenaire
- Site touristique Chute à l'ours
- La pépinière (1927)
- Maison de Mme Jeannette Laliberté et Lionel Laliberté
- Emplacements Collège Saint-Joseph/ Couvent Sainte-Marie
- Tronc d'arbre en granit dans le cimetière en mémoire du premier maire et des fondateurs
- Moulin du rang 8
- Vieux pont à restaurer
- Croix sortie Normandin direction Saint-Thomas-Didyme
- Armoiries de la ville, logo et l'accroche.

POLITIQUE *culturelle*



ACTIVITÉS CULTURELLES

- Festival Dédé Fortin
- Théâtre d'été « Les Zanimés »
- Carnaval de Normandin
- Économusée Pelletier-Bottier
- Activités de la bibliothèque
- Spectacles Musique-Études
- Après-midi folklorique FADOQ
- Journée de la famille et des voisins
- Classique volleyball
- Tournois de hockey
- Arrivée de la télévision communautaire (M. Picard)
- Fête du centenaire
- Festival du Miel
- Terre en fête
- 5 sept. 1944 : Fêtes des arbres
- Semaine de l'embellissement
- Illumination des rues pour les Fêtes
- Patinage artistique et spectacles
- Rallye automobile
- Bénédiction des motoneiges en 1984-1987
- 3 Jours de la Chute à l'Ours
- Pétanques et après-midi de cartes
- Vie active
- Activités hivernales et estivales
- Tournoi Familial Hockey
- Toutes autres initiatives municipales ou communautaires



POLITIQUE *culturelle*

ORGANISMES CULTURELS

- Musique-Études
- Cercle des Fermières
- Chevaliers de Colomb
- A.F.É.A.S.
- QUAD Normandin
- Garde paroissiale
- F.A.D.O.Q.
- Samaritain
- Mouvement des femmes chrétiennes
- Amis des aînés
- Filles d'Isabelle Sainte-Rita
- Harmonie La Gaillarde
- Bibliothèque municipale
- Scouts
- Cadets

PERSONNALITÉS

- M. Jean-Joseph Turcotte
- M. Camil Frigon
- M. André Dédé Fortin
- Mme Lucie Gascon
- Mme Jacinthe Côté
- M. Mario Bilodeau
- M. Eugène Bussière (travaillera pour l'UNESCO). Livre 50^e Normandin. P. 72
- M. Gustave Poisson, Sous-ministre du Bien-être social et de la jeunesse (p. 111 50^e de Normandin)
- M. Jean-Baptiste Carbonneau, député de 1908-1915 aida à faire construire le pont de Saint-Félicien. Va devenir gouverneur de la prison de Québec (Normandin se raconte...) – d'où l'ancien nom du pont : Pont Carbonneau de Saint-Félicien.
- M. Denis Robert, ambassadeur du Canada (Belgique et Luxembourg)
- Frère Louis-Ferland
- M. Henri Picard
- M. Pierre Bussière
- Mm. Yvette Nadeau, 1^{ère} mairesse
- M. Yves Trottier, auteur
- M. Éric Laliberté, auteur
- Mme Élisabeth T., auteure
- M. Bruno Paradis, comédien/acteur



ARTISTES LOCAUX (voir la liste bibliothèque des exposants et exposantes depuis 1995)

ÉVÈNEMENTS / SOUVENIRS IMPORTANTS

- Infrastructures municipales (Saint-Cyrille de Normandin 1878-1949 notes historiques p.93)
- Trottoirs de bois (9 juillet 1928)
- Trottoirs en ciment (1930)
- Construction réseau aqueduc et égouts (1928)
- Achat 3 citernes de 30 000 gallons d'eau pour lutter contre les feux une pompe de 500 gallons/minute et des boyaux additionnels (1948)
- Début de l'éclairage dans les rues (1947)
- Éclairage partout dans la paroisse et le village (1949)
(Saint-Cyrille de Normandin 1878-1949 notes historiques p.94)
- Incendie de l'église en janvier 1974

Date d'adoption 2017-04-10 (résolution #125-2017)



POLITIQUE *culturelle*